CAMORS

56330 MORBIHAN

Tél.: 02 97 39 22 06

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE CAMORS en date du Lundi 22 février 2021 sous la présidence de Monsieur Claude JARNO Maire

<u>Présents</u>: JARNO Claude – BADOUAL Claudie – CADORET Philippe – CORBEL Jean – Jacques – DIGARD Jacky – FICHER Marie Berchmans – GARANGER Clémence - GUEZENNEC Bruno - JAFFRE – DANET Christelle - LE BOURDIEC Joël – LE GAL Barbara - LE GUEN Karine – MARTIN Isabelle – MOIZAN – NAYEL Christian – PRIGENT Marie – REPOSEUR Georges – Henri – SIMON Nadine – THILL Noémie – TORTELLIER Erik – TRAIZET Mathieu.

Absents excusés: LE HETET Martine -MOIZAN - DUDORET Sabrina - LUCAZEAU Vincent

<u>Pouvoirs à</u>: LE HETET Martine à SIMON Nadine / LUCAZEAU Vincent à JARNO Claude / MOIZAN – DUDORET Sabrina à JARNO Claude. <u>Secrétaire de séance</u>: PRIGENT Marie

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer

Approbation du compte – rendu de la séance du lundi 14 décembre 2020. Pas d'observations. Adoption de l'ordre du jour de la présente séance.

Lecture des décisions du maire :

N° 2021 -02/02 - 01 relative à l'ouverture d'une ligne de trésorerie auprès du CA du Morbihan - 150 000 €.

1 Comptes rendus de réunions :

Tous les comptes – rendus ont été préalablement transmis par mail aux élus.

Structures intercommunales:

- Réunion du conseil communautaire du 18/12/2020 par Madame, Christelle JAFFRE DANET
- Ordre du jour du bureau communautaire de la CC d'AQTA du 18/02/2021 et note de synthèse
- Réunion du comité syndical du Syndicat de la vallée du Blavet du 10/02/2021.

Commissions municipales:

- Réunion de la commission Travaux du 30/01/2021 par Monsieur Jacky DIGARD avec un recensement des investissements projetés, le programme 2021 à retenir en matière d'entretien des voies communales et espaces publics (enrobé et bi- couche), les demandes d'élagage d'arbres à la charge des riverains (des courriers sont partis)

Intervention de Monsieur Christian NAYEL et nombreux échanges entre les élus (réseau d'eaux pluviales, entretien de VC, places de stationnement rue de la forêt, demandes d'achat de portions de parcelles communales, ruisseau de Prat Er Hoêt...)

2 Dossiers de demandes de subventions 2021 :

- ① Restaurant scolaire
- ^② Travaux Eglise Saint Sané
- ③ Plusieurs appels à projets

Et Monsieur JARNO, Maire, fournit le plan de financement définitif pour les travaux d'aménagement de la rue de la Forêt et création d'un giratoire face à la mairie.

3 Rapport d'activités 2019 du Syndicat Eau du Morbihan

Les membres du Conseil municipal sont informés de la mise à disposition en mairie du rapport d'activités de l'année 2019 fourni par le Syndicat EAU DU MORBIHAN :

- un nouvel exécutif avec le renouvellement des conseils municipaux en 2020
- les tarifs de vente d'eau aux usagers parmi les indicateurs financiers (tarifs BLEU et JAUNE inchangés 2020/2019 ; tarif VERT augmente en 2020)
- sur le secteur la construction de la nouvelle unité de production de Tréauray II à Sainte Anne d'Auray alimentant la CC d' AQTA Sur le site www.eaudumorbihan.fr, reportage photographique d'avancement du chantier sur la durée de 21 mois. Livraison en 2021. La qualité peut être particulièrement dégradée en été, d'où le remplacement de l'unité actuelle par une nouvelle unité plus performante. Et, sur BRECH, la mise en service à kerguéro de 2 réservoirs en lien avec l'unité de Tréauray II

4 Procédure de déclassement du domaine public et cession ;

L'article L 2141-1 du Code général de la propriété des personnes publiques (CG3P) reprend le principe dégagé par la jurisprudence administrative selon lequel un bien qui n'est plus affecté à un service public ou à l'usage direct du public cesse d'appartenir au domaine public à compter d'un acte de déclassement formel.

Après avoir entendu les explications de Monsieur JARNO Maire,

Sur la demande écrite de Madame Caroline ROLLAND demeurant à Coz CAMORS,

Il est proposé au Conseil municipal de se prononcer en faveur de la sortie d'une portion de voie communale du domaine public et de la vendre à ce particulier pour agrandir sa propriété. Etant entendu que les deux conditions règlementaires sont remplies,

ACCORD peut être donné pour valider la procédure de déclassement du domaine public et permettre ainsi l'aliénation au profit de Mme Caroline ROLLAND d'une portion de voie communale d'une superficie d'environ 320 m2.

Tous les frais relatifs à la cession à titre onéreux devront être assumés par l'acquéreur (frais de bornage, frais notariés) Monsieur le Maire est chargé de recueillir l'avis du service des domaines et Maître MEUNIER, notaire à PLUVIGNER de la rédaction de l'acte notarié à intervenir

5 Octroi d'une subvention de démarrage à l'association « Bois en fête » :

Le Conseil municipal vote une subvention de démarrage de 150 € au bénéfice de l'association « Bois en fête » de CAMORS. Il s'agit ici d'une régularisation sur l'année 2020.

6 Informations diverses :
□ Chiffres officiels de l'INSEE au 1 ^{er} janvier 2021 : 3109 habitants, ce qui représente un taux de croissance de 0.60 %.
☐ Résultats d'une étude menée par la Chambre des Notaires du MORBIHAN pour le marché immobilier 2020 qui se porte bien malgré la crise :
CAMORS se classe à la 86ème place parmi les communes du département avec un prix moyen de vente de 180 400 €, une surface habitable de 120 m2 et une superficie de terrain de 1170 m2.
□ Bilan 2020 de la Médiathèque présenté par Madame Isabelle MARTIN, adjointe déléguée à la culture, patrimoine et communication. Avec la mise en réseau des médiathèques au sein de la communauté de communes d'AQTA, l'utilisation d'un logiciel différent, les chiffres de fréquentation et autres données ne peuvent pas être comparés aux années précédentes, surtout durant cette année particulière et inédite de crise sanitaire. On peut mettre en avant l'adaptation des agents du service culturel aux nouvelles modalités de fonctionnement (protocole sanitaire, drive, vidéos envoyées aux abonnés et albums lus, sélection de livres par téléphone, réservations d'ouvrages, livraisons à domicile pour personnes empêchées) Le portail du réseau des médiathèques a ouvert de nouveaux horizons. Les habitants de CAMORS peuvent se rendre dans les structures de la CC d'AQTA et des abonnés d'autres communes sont venus découvrir la médiathèque « Jean Markale ».
Le fonds documentaire de CAMORS comprend 7749 documents. Nombre de prêts en 2020 = 4541. 9 classes ont bénéficié d'animations ainsi que des enfants de la Maison de l'enfance. Par contre, en raison du contexte sanitaire, une seule séance BB Lire a pu être organisée et aucune exposition installée.
□ Une convention a été signée pour la tenue des « Apéros Klam » en 2021 aux dates suivantes : 16/06 – 13/07 -11/08.
□ Organisation du temps scolaire – Année 2021 Actuellement a lieu une nouvelle campagne de recensement des horaires afin que l'IA – DASEN arrêté, après consultation du CDEN, l'organisation du temps scolaire pour toutes les écoles publiques du département pour la rentrée scolaire 2021. En effet, conformément aux dispositions de l'article D.521-12 du Code de l'éducation, l'organisation de la semaine scolaire arrêtée par le directeur académique des services de l'éducation nationale ne peut porter sur une durée supérieure à 3 ans. Il ne peut y avoir de reconduction tacite.
Sur CAMORS, le cadre général d'organisation de la semaine est le suivant : 24 heures d'enseignement réparties sur 4 jours à raison de 6 h / jour. Lundi — Mardi — Jeudi et Vendredi de 8 h 50 à 11 h 50 et de 13 h 30 à 16 h 30. Après en avoir délibéré, la proposition du Conseil municipal pour organiser le temps scolaire à compter de la rentrée 2021 et pour 3 ans consiste à maintenir ce même cadre réglementaire. Par conséquent, il n'y a pas de demande de modification pour l'école publique Les Lutins de CAMORS.
☐ Carte scolaire pour l'école publique à la rentrée de septembre 2021 : Décision le jeudi 25/02/2021.
□ Devenir de l'entreprise « Au Sabot Camorien » : Des rencontres ont eu lieu avec des repreneurs potentiels intéressés par la reprise de cette affaire familiale. Les élus souhaitent accompagner le plus possible les propriétaires pour que cette « entreprise du patrimoine vivant » label obtenu en 2013 continue d'être une remarquable vitrine d'un savoir — faire local devenu rare.
□ Participation communale 2021 au syndicat intercommunal pour la gestion du centre de secours de BAUD : 57 221 € soit 20.72 %
☐ Réunion du 19/01/2021 Service de l'Eau de la CC d'AQTA, élus de CAMORS et usagers du secteur de Locoal ; Objet : Eléments de réponse face à la demande d'extension du réseau d'assainissement collectif.
□ Exposé par Mr CORBEL, adjoint aux finances des thèmes suivants :

Fraich' connection : Se rapprocher d'une commune voisine où l'expérimentation est prévue sous peu.

- Distributeur de billets : Une entreprise non bancaire peut mettre en place une solution clef en main son coût est jugé élevé par certains membres de l'assemblée. La validation éventuelle nécessite une étude plus approfondie (recensement des besoins par un

- Carte Passtime : L'Amicale du personnel communal a été associée. Attendre son retour.

□ Tableau des prélèvements de la Société de chasse de CAMORS durant la saison 2019/2020.

Séance levée à 22 h 30.

Le 22 février 2021 Le Maire, Claude JARNO